

5-6 TQ TECHNICIEN(NE) EN EQUIPEMENTS THERMIQUES

DEGRE 3^e degré Technique de Qualification

**CONDITIONS
D'ACCES** A.O.A. ou A.O.B. de 4^e EG/TT/TQ

GRILLE HORAIRE	Formation Commune	5^e	6^e
	Religion catholique	2h	2h
	Français	4h	4h
	Education physique	2h	2h
	Formation scientifique	2h	2h
	Formation hist./géo	2h	2h
	Mathématique	4h	4h
	Langue moderne	2h	2h
	Formation sociale et écon.	2h	2h
	Options de base groupées		
	Technologie	5h	3h
	Bureau d'études	3h	3h
	Laboratoire	/	3h
	Travaux pratiques	8h	7h

**DESCRIPTION
DU METIER** Le technicien en équipements thermiques conçoit l'installation de chauffage, assure le suivi technique et financier du chantier et réalise la mise en service, la maintenance et les dépannages de l'installation.

**OBJECTIFS
GENERAUX** Au terme de la formation, le technicien en équipements thermiques sera capable de concevoir une installation de chauffage et d'en établir le devis technique, de réaliser des mises en service, la maintenance et des dépannages d'installations thermiques, d'assurer le suivi d'un chantier et de réaliser les raccordements électriques nécessaires au fonctionnement de la chaufferie et des groupes autonomes de ventilation et de climatisation.

**CERTIFICATS
OBTENUS** **CESS Technicien(ne) en équipements thermiques**
CQ 6 TQ Technicien(ne) en équipements thermiques

